

Province de Québec  
Commission scolaire du Val-des-Cerfs  
École St-Édouard

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 4 décembre 2017 à l'école Saint-Édouard.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

France Bisson,	représentante du personnel de soutien
Martin Boyer	parent, PRÉSIDENT
Catherine Olivier,	enseignante
Hélène Robert	parent
Ginette Roy,	enseignante
Frédéric Tracey	parent
Robert Vaillant	parent, VICE-PRÉSIDENT

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Caroline Monette	enseignante
Alain Roy,	représentant du service de garde
Bertrand Ruffieux	parent

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT :**

Lysanne Legault,	directrice de l'école
------------------	-----------------------

**PUBLIC PRÉSENT**

Isabelle Leclerc	parent
Isabelle Pelletier	parent

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur Martin Boyer, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17h35.

**2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE POUR LA RENCONTRE**

France Bisson se porte volontaire pour effectuer la tâche de secrétaire pour cette rencontre.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Robert Vaillant et appuyé par Madame Hélène Robert d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

***Adopté à l'unanimité***

20CE1718-028

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 NOVEMBRE 2017**

Il est proposé par Monsieur Robert Vaillant et appuyé par Monsieur Frédéric Tracey d'adopter le procès-verbal du 6 novembre tel que présenté.

***Adopté à l'unanimité***

20CE1718-029

**5. PAROLE AU PUBLIC**

Le code de couleur pour le comportement appliqué dans les classes ne fonctionne pas avec tous les élèves. Pour certains d'entre eux, cette pratique fait augmenter l'anxiété. Une réflexion avec le personnel enseignant est demandée concernant le système de gestion de classe ainsi que les moyens de communication aux parents.

**6. SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES – PRÉCISIONS**

Séjour de 2 nuits à Jouvence pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle. Le coût total est de 7 512\$. Une contribution d'un maximum de 100\$ serait demandée aux parents. Les élèves du 3<sup>e</sup> cycle feront aussi 2 campagnes de financement, soit la vente de collations les lundis et la vente de cartes de souhaits à semer.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Monsieur Frédéric Tracey d'approuver la sortie à Jouvence et la vente de cartes de souhait.

20CE1718-030

***Approuvé à l'unanimité*****7. PERMISSIONS QUANT AUX SORTIES ÉDUCATIVES**

- Le parent doit être averti et avoir donné son consentement.
- Résolution du CÉ qui accorde à la direction une délégation pour organiser des sorties à court déplacement pour un maximum de 2 kilomètres.
- Activités sans coût car les sorties et activités sont payées à même le Fonds à destination spéciale.
- Le CÉ doit être informé.

Il est proposé par Madame Ginette Roy et appuyé par Madame France Bisson d'approuver les permissions quant aux sorties éducatives.

20CE1718-031

***Approuvé à l'unanimité*****8. BILAN ET MISE À JOUR DE LA CONVENTION DE GESTION**

35-35-02-007

Le document est expliqué aux membres. Le fonctionnement du défi *Moi j'croque* doit être validé avec l'enseignante d'éducation physique. Un suivi est demandé à une prochaine rencontre.

Il est proposé par Monsieur Robert Vaillant et appuyé par Monsieur Frédéric Tracey d'approuver le bilan et la mise à jour de la convention de gestion.

20CE1718-032

***Approuvé à l'unanimité***

19h35- Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Madame France Bisson d'ajouter 15 minutes à la rencontre.

**9. RÉVISION BUDGÉTAIRE 2017-2018**

35-35-02-008

Le budget révisé 2017-2018 est présenté et expliqué par la direction.

**CONFIRMATION À L'ÉGARD DES MESURES BUDGÉTAIRES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES**

Considérant l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique, lequel prévoit notamment que les règles budgétaires des commissions scolaires peuvent prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget d'établissement d'enseignement;

Considérant que les règles budgétaires amendées pour l'année scolaire 2017-2018 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées;

Considérant que les règles budgétaires amendées pour l'année scolaire 2017-2018 prévoient que les conseils d'établissement confirment au ministre que les mesures dédiées ou protégées ont été transférées aux établissements;

Considérant les montants attestés par la Commission scolaire du Val-des-Cerfs comme étant transférés au budget de notre école;

Il est proposé par Catherine Olivier et appuyé par Ginette Roy

Que le conseil d'établissement de l'école Saint-Édouard confirme que les mesures dédiées ou protégées attestées par la Commission scolaire du Val-des-Cerfs ont été transférées au budget de notre école.

De plus, le conseil d'établissement confirme avoir été informé des montants que notre établissement prévoit utiliser pour ces mesures ainsi que du plan de déploiement pour les mesures concernant notre établissement parmi les suivantes : 15021, 15022, 15025, 15 031, 15103, 15170.

**Il est proposé par Madame Catherine Olivier et appuyé par Madame Ginette Roy d'adopter la révision budgétaire 2017-2018, avec la confirmation à l'égard des mesures budgétaires dédiées et protégées.**

20CE1718-033

***Adopté à l'unanimité***

## **10. ARTICULATION DES FONDS À DESTINATION SPÉCIALE 2017-2018**

35-35-02-009

Explication des différents fonds et leurs utilisations.

Il est proposé par Madame Hélène Robert et appuyé par Monsieur Martin Boyer d'approuver l'articulation des fonds à destination spéciale 2017-2018.

20CE1718-034

***Approuvé à l'unanimité***

## **11. INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

### **11.1. PLAN D'ACTION CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE**

Travaux en cours. Discuté au point Convention de gestion.

### **11.2. MARCHÉ DE NOËL**

Le marché de Noël se tiendra le 8 décembre. Un rappel à cet effet sera envoyé demain.

### **11.3. ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX DU COMITÉ PROJET ÉDUCATIF**

Présentation de l'échéancier.

L'étape 2 consiste à la présentation de l'international en décembre et des autres projets à la rencontre de janvier.

L'étape 3, préparation de la recommandation, mois de février et avril 2018.

## **12. SERVICE DE GARDE**

Les préparatifs du Marché de Noël vont très bien. Les kiosques des jouets et des équipements sportifs seront installés à la chapelle. En attente d'une confirmation d'un jongleur du cirque Éloïze.

Le char allégorique du service de garde s'est mérité la troisième place lors de la parade de Noël du 2 décembre.

**13. SUIVI POUR LE COMITÉ DE PARENTS**

**13.1. FORMATION SUR LE MODE DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.**

Certains membres ont assisté à une formation webinaire sur le mode de fonctionnement du CÉ, le rôle et les responsabilités des parents au sein du CÉ. Le but est de travailler dans le meilleur intérêt des enfants.

**14. VARIA**

Demande de suivi sur le point débarcadère discuté à la rencontre du 6 novembre. La direction informe les membres que le sujet n'a pas été abordé avec l'équipe école. Un suivi sera fait à une prochaine rencontre.

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Ginette Roy et appuyé par Madame Hélène Robert que la séance soit levée à 19h48.

20CE1718-035

***Approuvé à l'unanimité***

\_\_\_\_\_  
Signature  
Président

\_\_\_\_\_  
Signature  
Directrice